

Langues diplomatiques et langues vernaculaires dans la correspondance romaine (1534-1550) du cardinal Jean Du Bellay

Toutes les citations suivantes sont tirées de : Scheurer Rémy, *Correspondance du Cardinal Jean Du Bellay*, Paris, Klincksieck, t.1 (1529-1535), 1969 ; t.2 (1535-1536), 1973 ; t.3 (1537-1547), 2008, t.4 (1547-1548), 2011 ; t.5 (1549-1550), 2012 ; t.6 (1550-1555), 2015 ; t.7 (1555-1559), 2017.

- 1) [...] il est icy si captif de l'Empereur et si fort menassé qu'il n'ose luy desobeyr en riens, et voyla toute la maladie ; joint que la pluspart de ces cardinaux cryent sus luy en ceste matiere *Crucifige !* comme beaux petitz diables.
- 2) Lesdictz Imprériaulx sont a ceste heure par grosses troupes, cryans « Imperio » et « Espagne », et Dieu sçait s'il y a force feux de joye et s'ilz se font oyr a coupz d'artillerye .
- 3) [P. S] Vous ne trouverez, Sire, s'il vous plaist, estrange si par noz dernieres letres nous vous baillyons les opinions des cardinaulx aultres que l'effect ne l'a monstré car nous ne les prenions que par leur bouche et non pas par leur pensée.
- 4) *Is (avunculum dico) posteaque hoc vespere regem ad Dyonisii est comitatus, propere inde suum Chentilium contendit credo καί τό τέκνο καί τήν άρτι τετοκϊάσ sub hoc recens puerperium quam suavissime dissuaviaturus*
- 5) Je ne vous en sçauroye que dire davantaige sinon vous supplier de rechief, ce que desja vous ay requis par troys depesches, qu'aulx troys pointz que je vous ay mis en mes chiffres il vous plaise faire ung mot de responce pour satisfaire a mes promesses et aux importunitez qui m'en sont faictes.
- 6) Au regard de ce que m'escripvez *du personnaige qui a par cy-devant voulu user de si bon office et qui s'est vanté avoir ung chiffre d'ung personnaige près du Roy* par le moyen duquel il pourra estre adverty de toutes choses de deça, je me doubte bien que c'est moy qu'il veult dire car avant son partement de Marseilles, il m'en voulut laisser ung qui n'a encores de riens servy. Je vous laisse penser si par ledict chiffre luy feray sçavoir de belles nouvelles et si aura cause de s'en vanter.
- 7) *Encorez fault-il que je vous die que avant que l'on entrast en conclave Raince crocheta ung paquet que de Bouloigne avait [esté] baillé a quelqu'ung, que je vous nommeray en temps et lieu, et y a grande suspeçon qu'il ne l'ait pas sceu celer et que cela ait bien empesché que les choses n'ayent esté conduictes au point que le Roy vouloit.*
- 8) Mais, quant se vient aux remedes et expediens, la plus grand partye s'y trouvent si empeschez que, qui ne leur tiendroient la bride bien royde, ilz auroient bientost faict ung mauvais sault.
- 9) Le povre evesque n'est encores achevé de mourir mais pour le moing n'a il plus de poing ne gueres de teste
- 10) Je ne suys pas trop papiste mais, par ma foy, il me faict grand pitié de le veoir en la peyne ou il est [...] il est menassé et non pas de poires cuites
- 11) Vous aurez sceu, Sire, comment les ducs de Ferrare et de Mantue ont esté l'ung après l'autre a Venise. Pensez qu'ilz ne s'y seront aller pourmener pour enfilez des perles !
- 12) Vous direz : " Que peult-on donc esperer de luy ? " Je dy que je bailleray au roy d'Angleterre ma teste en gaige [...] s'il ne faict tout ce qu'on voudra [...] Considerez tout cecy, [...] mettez y toutes les herbes de la Saint Jehan : actendant vostre responce les diables pourroient enrager qu'ilz n'obtiendront riens icy contre nous
- 13) : « car, estans apuyez de vous, ilz parleroyent aultre langaige que s'ilz sont seulz en la dance » / « Vous pouvez penser que j'y feray ce que Robin feist pour dancier » / « que suz si mauvaise chanson nous n'eussions sceu composer chant qui eust riens vallu ».
- 14) *Ali giorni pasati, dui mie ho serito a vostra Rss^{ma} sig^{ria} cum aliquae ala Christianissima Mayesta, signor moi gratiosissimo, si etiam alo Ill. signor Armiraglio. Et hore, abiando cose asai di importantia, m'è aparso iterum*

avisar sua Mayesta, *licet* son certo da altri abia *etiam* particular aviso ; et voria pagar del proprio sangue *solum* per meza hora esser ali piedi di sua Mayesta [...]

- 15) Di quelche V[ostra] S[ignoria] mi scrive de particolari miei, Monsignor moi, certo mi sforzera che S[ua] M[ajestà] non resti ingannata delle deboli attioni in servitio di quella, si com la non restara punto defraudata dela gran voluntà che Dio m'ha dato di servirla sempre.
- 16) Monseigneur, je vous ay escript plusieurs lettres depuys mon parlement de la Court et n'ay craint a estre tenu par vous ou importun ou resveur a vous envoyer force papier brouillé [...] Je rendz compte au Roy de la pluspart de mon voyaige jusques icy. Je sçay bien que je suys long, mais plaise à Dieu que les affaires se peussent accourir![...]
- 17) Par quoy il ne vous desplaira pas si jusques icy j'ay employé tant de papier et que si peu j'aye eu de respect a la paine que vous y aurez peu prendre [...] Vous aurez assez receu de fascherie si avez, recepvant ce mot de lectre, veu celle que j'escriptz au Roy, sans que je vous en importune guerez davantage [...]. Sire, encores que je me doubte vous avoir assez fasché d'ung si long narré [...] de lyre cestedicte si grande et si ennuyeuse legende, qui sera plus de martyr que de confesseur.
- 18) [...] chose que j'ay bien voulu descripre plustost trop au long que trop peu de peur que, intervenant une chose plus que l'autre, il me feust imputé par dela que je n'eusse escript si chauldement que la matiere de requeroyt, comme elle le requiert sans doubte.
- 19) « le commencement de ceste longue et fascheuse bible sera de vous mercyer » ; « vous verrez les bibles que j'envoye au Roy » ; « Vous verrez au demourant les bibles que j'envoye au Roy. Si longueur et prolixité est a reprobuer, je croy qu'elles sont aussi condamnables que celles de Robert Estienne. Mais il vous plaira me y excuser ».
- 20) Monsieur le cardinal du Bellay [...] nous a escrit des volumes si grands qu'ils seraient suffisans pour contenir toute la Chronique de l'Empereur, et toutesfois, il n'y a en substance qu'un mot.
- 21) J'ay emprunté pour ledict seigneur le chiffre de Monseigneur de Gyé et la main de son secretaire [...] Aiant encores la main a la plume, il m'est soubzvenu que au lieu que l'homme dudict seigneur de Gyé n'auroyt loysir de fayre pour moy longue lettre en chiffre, outre celle dont desja il me a servy, Pierre Antoine Peccy en a ung au Roy que j'ay emprunté.
- 22) Monseigneur, je prins a mon parlement de Reims ung chiffre de vous a ceste fin que, la ou je verroye chose digne de la vous faire neifvement entendre, je le y employasse pour la seurté qu'il vous plaist que a jamais nous ayons ensemble.
- 23) J'ay eu ce soir ung billet d'une main que cognoissez car vous en portez ung semblable. Je le vous envoye pour en faire ung des deulx mais il vault myeulx que je le retienne car s'il tomboyt en main d'ung quelque myen ennemy, il me pourroyt nuyre.
- 24) Quant au chiffre que vouldriez avoir pour plus seurement me faire entendre ce qui se faict par dela, je ne suis point d'advis que nous en usons, pour eviter toutes suspicions et conjectures en quoy pourroient tumber beacoup de gens tant deça que dela.
- 25) Ledict seigneur recueillyt ce propoz de moy avec aussi bon visage qu'il est possible et sans doubte me monstra qu'il aimoyt ledict vidame et l'estimoyt beaucoup, montrant parmy ce avoir regret principalement en deulx choses
- 26) [...] il joue ung jeu et ung visage en ung lieu et aultre visage en aultre chose
- 27) je vous diz dez ce que j'euz tasté le poux au cardinal Sainte-Croix que c'estoyt ung hipocrite / *Nostre Saint-Père a faict venir icy pour son Conseil aux affaires plus secretz et plus importantz ung terrible marchand qui est le cardinal Sainte-Croix* car, pour le dire en ung mot, *il veult estre Pape [...]* et luy donnant le grain de sel tel que vous povez penser servir a son goust car a la fin son humeur est telle que dessus, accompagnée de grande *saincteté ou, pour dire ce qu'il m'en semble, de belle ipocrisie.*

- 28) A la fin m'est soubzvenu qu'estantz ung soir en secret en mon logys messeigneurs de Guyse et de Gyé avec quelques personnes pour affaire d'importance et fort chatouilleux, lequel affaire je conduisoie principalement , après longz propoz et ung peu de differentz, les susdictes personnes vindrent a mettre en avant de vouloir avoir des lectres de nous. Je feiz souldain ung peu le marry, serrant monsieur de Guise par la main et guardant que luy ne l'autre ne respondist car, accordant les lectres, nous contrevenions a l'intention du Roy , les reffusantz, nous mections noz gens en soubson. Par ce moyen je divertiz ceste humeur et davantaige, faisant ung peu le malcontent, je les amenay a rechercher le seigneur de Guise qui entendit si bien la farce qu'il resolut tout, et après, sortant de mon logys, il me dist : « Macte ista virtute tua ! »
- 29) Et si je ne dis pas que je sois celuy qui me puisse vanter d'avoir ce bec et ces ongles que je dis y estre necessaires, bien dirois-je que j'ay un peu de reste.
- 30) Desja la cause estoyt a demy jugee ou, comme l'on dict, prejugee, chose en quoy le père d'eloquence latine deffend suz tout a tout homme de ne jamais entrer, quelque divin ou excellent orateur qu'il soyt.
- 31) Mais, Monseigneur, c'est trop preschié, toutesfoiz je ne sçauroye pas bien que y faire car *quotiescunque ego volo loqui Italicum, istud Latinum venit mihi semper ad nos.*
- 32) afin de luy inculcer de plus en plus et depaindre *veluti in tabula statum rerum*, autant que se y peult estendre
- Quant a moy, j'estime que ce soyt prudemment faict audict seigneur, voulant user de toute vigilance en la charge qui luy est commise, *quod hauriat undecumque omnia ab omnibus, etiam ab imperitissimis, quo sapientiora et magis evigilata consilia afferat ad rerum tractionem, ut necessaria, si unquam alias, videntur esse hoc tempore*
- ausquelz propoz assistoyent le duc Horace et le cardinal Saint-Georges, *quorum utrique erat id gratissimum et videbatur prope necessarium*, car, sans doubte, Monseigneur, les choses alloyent si tepidement que c'estoyt pitié
- je ne veoy point qu'elle se puyse desormais rappaiser au temps la ou nous susmes : c'est-à-dire *quantum conjectura assequor in ipso limine motus rerum*
- et, pour passer oultre, je desireroie fort que guerez de gens ne se feissent de feste car Horace dict : *" Percunctatorem fugito nam garrulus idem est "*
- je vous advertiz d'escrire souvent a ung que je vous nommay, *ut contineret se intra suam pelliculam*, au mains chose de ceste substance
- 33) Vray est que je n'esperoye moins de vostre bonté et de la cognoissance qu'avez de mon zele que, la ou en iceulx j'auroye passé trop avant, vous ne feussiez pour plustôt en imputer la coulpe a la vive affection que j'ay a la prosperité de voz affaires que a faulte de discretion ou raison.
- 34) Car entre tous les chevaux de vostre escuyerie vous n'en aurez jamais que, sans vous empescher a en cacher le vice, vous puissiez plus aiseement tourner a toutes mains que moy qui, oultre ce que dessus et goustant ung mot de vostre depesche cy-dessuz mentionnee, ne m'ennuyray d'estre en ce lieu ou aultre non plus qu'il vous ennuyra que je soye (ouquel lieu je ne me tiendz que par trop satisfait et heureux que vous ne me y estimiez inutile pour vostre service) ainsi que par la fin de voz lectres il vous plaist m'asseurer. Celles des myennes sera, Sire, de prier Dieu qu'il vous doint en toute propérité bonne vie et longue.
- 35) Vous verrez, Monseigneur, ce que j'escryptz au Roy, chose plus fondee suz excuse que aultrement, car je crainctz qu'il ayt pensé que j'aye prins les choses aultrement que je ne les ay entendues.
- 36) Mais ce n'est a moy a conseiller ne desconseiller le Roy de ce qu'il en debvra faire ou laisser : en cecy je ne pretendz servir que de parroquet qui dict ce qu'on luy aprent.
- 37) Ce qui me fait, Monseigneur, retourner au langaige de ma mere est d'une part que je vouldroye, me voyant en ces termes, estre rentré dedans le ventre de la myenne propre ou de l'universelle de tous, si je l'avoie trouvé ouvert avec raison ; de l'autre, je confesse que je me trouve hors non seulement de mon latin mais a demy hors de moy-mesmes, et, davantaige, je veulx bien que ne mectant ung seul mot subject plus a une interpretation que a aultre, et souhaictant que, si faire ce povoyt, et moyennant que le trouvissiez bon, toute cestedicte legende feut entendue de tous ceulx a qui j'en ay de rendre compte, elle se puyse presenter partout ou il vous plaira, parlant elle-mesmes pour soy, sans qu'elle ayt besoing d'interprete [...]

- 38) Voyla ce qu'en mon astrologuerie [...] je vous puy dire. Mais si vous me demandez que signifient les motz modificatifs que j'ay mys cy-dessuz, quant a ce que touche la conduycte, j'auroye trop a respondre, parquoy je laisseray ceste interpretation a Pasquin.
- 39) [...] mais vous sçavez myeux que nul aultre que vous ne povez cuyllir les roses que entre les espines [...] mais le recepvrez comme d'une mousche a myel qui va recueillant ce que les remieres ont laissé [...] j'espere qu'estant embarquée ladicte entreprise, ayder a dresser les choses de manière qu'on fera tourner et le timon et la voile au vent tel que le Roy choisira » (lettre du 25 novembre, IV p. 50-53)
 [...] et n'y a riens qui puyse rompre la paille si elle y est une foix nouee (9 janvier, IV p. 70)
 [...] m'en meslant il fault tout bran, comme l'on dict, ou tout farine, car m'estant, comme j'ay escript cy-devant, aujourd'huy présenté du succe comme a ung petit enfant, demain m'enfermant le pain ou le mectant si hault que je ne y pourray actaindre, ce ne seroyt le service du Roy et a moy chose aussi importable que une mort [...] (25 janvier, IV p. 85)
 [...] je ne m'en soubcieroye d'un quattrin (IV p. 101)
 [...] la barque de ceste negociation ira, [...] selon ce qu'elle sera menee du vent des affaires (13 mai 1548, IV p. 179)
 [...] je n'en ay voulu faire instance pour ne pas resveiller le chat qui dort » (IV p. 408)
- 40) Mais, comment que ce soyt, quant tout yra par escuelles, il n'y aura chose qui ne soyt subjecte a desadveu car jamais ne se trouvera ung seul mot par escript entre les mains de personne. Pour le doubte que dessus, je viens d'advertir [...] que suz le faict ses freres ayant a tenir guect près de la maison ou sera le marquis entré [...] et j'advertiz par ce porteur le prince de Melphe du mot du guect qu'on luy baillera [...]
- 41) Vous me pardonneriez si je le vous diz, car après avoir chauchey il falloyt bien que je theatinisasse. Mais c'est bien aultre chose que theatiniser ce que monseigneur de Gyé vous demande suz la semonce que luy est venu faire le Dandin.
- 42) M'ayant Sa Saincteté mys en bien longs raisonnementz, j'ay cherché tous les coings, recoings et cabinetz de ce vieil et renardique cerveau [...]
- 43) ceste veche volpe du Pape / de peur que la derniere lectre que je vous ay adreesee ayt mal capité
- 44) Hora le dico che io, più per non mancar di quel che le promisi che per desiderio né voglia che io habbi di veder quel luogo in persona d'altri che di V[ostra] S[ignoria] R[everendissi]ma, ne toccai pur l'altro giorno un motto a S[ua]. M[ae]tà laqual mi disse che quella era la prima parola ch'ella ne haveva sentito, ma che si come ella si trovava benissimo soddisfatta che V[ostra] S[ignoria] R[everendissi]ma avesse quella cura, cosi voleva anco creder ch'ella non mancherebbe di perseverar in essa per satisfattion sua, et che io le ne dovessi scriver.
- 45) Le Roy sçayt bien la protestation que je luy avoye faicte, vivant son père, de me retirer a mes jardins et estudes.
- 46) [...] quant je seroye aux Indes, je ne demanderoye mon retour s'il desplaisoyt a mon maistre. Mais de deulx choses vous veulx pryer. [...] L'autre requeste que je vous faiz, c'est que, presupposant ma demoure, il vous plaise neantmoins peu a peu, aux occasions qui se presenteront, ayder a acheminer mon congé quant il en sera temps et lieu. Deulx raisons me y meuvent. [...] dès le temps du feu Roy ma vraye resolution estoyt, comme sçayt le Roy, de me retirer a mes estudes, estant après si long service temps de penser a quelque aultre chose. [...] Et, si je puy une foiz avoir acquis ce paradis terrestre, d'une chose me tiendz-je seur, c'est que je ne seray ennuyelx a personne ; d'une aultre ceulx qui sont maistres du mestier m'asseurent, je ne sçay si c'est par flatterie ou aultrement, c'est que si je me veulx applicquer a laisser par escript la memoyre de mes maistres, seigneurs et amys, elle sera bien receue et pour durer bien longtemps. Et, puysque je veoy ceste opinion, comme dict est, en ceulx qui se y cognoissent, voyla en quoy je voudroye passer le demourant de mes jours. Je vous ay, ce jour donné au Sainct-Esperit, faict ma confession par escript.